**Note sur le marché du travail au Maroc**

**entre 2000 et 2014**

Le marché du travail, avec une offre fortement déterminée par les caractéristiques d’une transition démographique particulièrement avancée et par une faible productivité des structures économiques, a connu, entre 2000 et 2014, une évolution marquée par une baisse tendancielle des taux d’activité et d’emploi, une disparité de la répartition spatiale et sectorielle de ce dernier ainsi que la précarité qui en caractérise une large partie.

**Evolution de l'offre de travail**

Depuis l’année 2000 et jusqu’en 2014, la population active (offre de travail) a connu un accroissement continu à raison de 115 mille nouveaux actifs annuellement, passant de 10,213 à 11,813 million d’actifs.

Cet accroissement demeure inférieur à celui de la population en âge d'activité qui a augmenté de 383 mille durant la même période, ce qui s'est traduit par une baisse du taux d'activité de 53,1% en 2000 à 48% en 2014.

Cette baisse du taux d’activité au niveau national cache d’importantes disparités selon les tranches d'âge. Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, il a reculé de 13,6 points, alors que chez les personnes âgées de 25 à 39 ans, il a baissé de 2,5 points et parmi celles âgées de 40 à 59 ans de 1,7 point.

Graphique 1 : Evolution du taux d’activité (en%)

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

Dans ces conditions, le poids des jeunes âgés de 15 à 24 dans la population active a reculé de 10,1 points, passant de 27,2% en 2000 à 17,1% en 2014. Cette évolution s’expliquerait, en grande partie, par les efforts importants déployés ces dernières années dans le domaine de la scolarisation.

Graphique 2 : Taux d’activité et taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans (en%)

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

En dépit des efforts consentis dans le domaine de scolarisation, les jeunes femmes accusent toujours un retard important par rapport à leurs homologues masculins en la matière. En effet, entre 2000 et 2014, leur taux de scolarisation est passé de 22,9% à 39,4%, enregistrant une évolution de 16,5 points ; alors que celui des jeunes hommes est passé, au cours de la même période, de 31,6% à 53,1%, évoluant de 21,5 points de pourcentage.

L’effort de scolarisation a été à l’origine d’un accès de plus en plus tardif des femmes à la vie active. La part des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans dans la population active féminine a baissé de 27,5% en 2000 à 17% en 2014 (10,5 points d’écart) et leur part dans l’offre globale de travail a presque stagné durant cette période, avec une proportion d’environ 27%.

Graphique 3 : Evolution du taux de féminisation de la population

active selon les tranches d’âge (en%).

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

Par ailleurs, malgré une importante urbanisation de la population (de 54,2% en 2000 à 59,4% en 2014), la contribution du milieu urbain dans l'offre globale du travail a légèrement augmenté au cours de la période, passant de 51% en 2000 à 53,4% en 2014, ce qui s’explique, principalement, par le niveau élevé du taux d’activité en milieu rural, enregistrant 57,2% en 2014 contre 42,1% parmi les citadins.

* **Niveau de qualification de l’offre de travail**

Malgré les efforts de généralisation de la scolarisation, l'accès aux diplômes reste encore faible et limité à certaines catégories. Globalement, en 2014, environ 4 actifs sur 10 (41,4%) détenaient un diplôme contre 3 sur 10 (31,3%) en 2000. Ce sont les jeunes actifs qui sont les plus favorisés en termes d'accès aux diplômes. La part des diplômés dans l’offre de travail est de 53,1% pour les 15 à 24 ans, de 49,1% pour les 25 à 39 ans et de 32,6% pour les personnes âgées de 40 à 59 ans.

Dans ce contexte, le niveau de l’analphabétisme, quoiqu’en régression, reste encore élevé parmi la population marocaine, aussi bien active qu’inactive particulièrement en zones rurales et parmi les femmes. Le taux d’analphabétisme en 2014 a atteint 38,6% pour les personnes âgées de 15 ans et plus, 34,5% pour les actifs contre 42,4% pour les inactifs. Il a enregistré 55% en milieu rural et 49,8% parmi les femmes.

Parmi les actifs, ce sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont le plus bénéficié de l’effort d’alphabétisation au Maroc au cours des 14 dernières années. En effet, si pour la population âgée de 15 ans et plus, ce taux est passé, entre les années 2000 et 2014, de 47,4% à 34,5%, enregistrant une baisse de 12,9 points de pourcentage; il a, en revanche, baissé de 26,2 points, pour les jeunes actifs, passant de 44,6% en 2000 à 18,3% en 2014.

**Caractéristiques et évolution de l'emploi**

En 2014, le nombre d’actifs occupés âgés de 15 ans et plus a atteint 10,646 million, la moitié (50,5%) réside en milieu urbain, plus de 7 sur 10 (73%) sont de sexe masculin et environ 3 sur 10 (28,9%) sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Par secteur d’activité, 39,4% exercent dans l’agriculture, 11,1% dans l’industrie, 9,3% dans les BTP et 40,2% dans les services.

Avec une création annuelle moyenne de 129 mille postes d'emploi,  le volume de l'emploi au Maroc est passé de 8,845 à 10,646 million entre les années 2000 et 2014. Sur les 1,801 million d’emplois créés au niveau national, 1,283 million l’ont été en milieu urbain (71% du total des emplois créés) contre 518 mille (29%) en milieu rural. Ce sont les actifs de sexe masculin qui ont le plus bénéficié de ces nouvelles créations avec 94 mille emplois annuellement (73%) contre 35 mille pour les femmes (27%).

Les bénéficiaires de ces nouvelles créations sont surtout les adultes âgés de 40 à 59 ans avec 100 mille emplois annuellement et ceux âgés de 30 à 39 ans 50 mille. Les jeunes de 15 à 29 ans, quant à eux, ont perdu annuellement 25 mille emplois, une perte due principalement aux efforts d’élargissement de la scolarisation et au prolongement de la durée de scolarité.

Dans ce cadre, le secteur des services, avec une création annuelle moyenne de 87 mille emplois (67% du total des emplois créés), reste de loin le secteur pourvoyeur d’emplois au niveau national, suivi du secteur des BTP avec 31 mille emplois (24%), puis l’agriculture forêt et pêche 10 mille postes (8%) et, en dernier lieu, le secteur de l’industrie (y compris l’artisanat) avec 1 mille postes (1%).

Graphique 4 : Créations annuelles moyennes d’emploi entre 2000 et 2014 par secteur d’activité économique (en milliers).

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

Par ailleurs, la part des jeunes âgés de 15 à 29 ans dans l’emploi total a reculé de 10,2 points au cours de la période, passant de 39,1% en 2000 à 28,9% en 2014, et son taux de féminisation demeure relativement faible (26,5%).

D’un autre coté, la répartition sectorielle de la population active occupée a connu des changements importants, caractérisés par une tertiarisation progressive de l'emploi et l'émergence de certains secteurs dynamiques.

Graphique 5 : Evolution de la part dans l’emploi selon les secteurs d’activité économique (en%)

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

Le poids de l'"agriculture, forêt et pêche", qui reste le principal secteur employeur surtout en milieu rural, enregistre, depuis l’année 2000, une baisse tendancielle passant de 45,9% à 39,4% au niveau national, de 5,1% à 4,9% en milieu urbain et de 80,9% à 74,5% en milieu rural.

Cette évolution s’explique, en partie, par l’importance de l’exode rural, l’extension des périmètres urbains, l’attractivité de certains secteurs de production notamment les BTP et les services ainsi que par l’introduction de nouveaux modes de production faisant appel à plus de mécanisation et nécessitant moins de main d’œuvre.

Le poids de l'industrie a, de son coté, connu une régression surtout en milieu urbain. Sa part dans l’emploi total est passée, entre 2000 et 2014, de 13,2% à 11,1%. Par milieu de résidence, cette proportion a reculé de 4,7% à 4,1% en milieu rural alors qu’en milieu urbain, elle est passée de 23,1% à 17,9%.

La baisse de la part de ce secteur dans l’emploi total s’expliquerait, entre autres, par les transformations profondes qu’a connues le tissu industriel marocain notamment, le recul du poids des activités traditionnelles suite à la modernisation du mode de production de certaines activités et à l’émergence de nouvelles industries, caractérisées par une forte valeur ajoutée et par l’utilisation de plus de capital et moins de mains d’œuvre. S’ajoute à ces facteurs, les effets de la concurrence internationale sur les exportations et sur la demande intérieure des produits du secteur.

Les mille emplois créés annuellement par ce secteur représentent le solde entre, d’une part, la création annuelle moyenne de 4 mille postes par la branche des "industries alimentaires", 4 mille par les "travaux de métaux, fabrication de meubles et industries diverses" et de 2 mille postes par l’"industrie automobile, fabrication de machines et appareils électriques" et, d’autre part, la perte annuelle moyenne de 9 mille postes par la branche du "textile, bonneterie et habillement".

.

En revanche, les secteurs des services et des BTP ont connu une augmentation de leur part dans l'emploi total. Le poids des services est passé de 34,7% à 40,2% au niveau national, de 62,8% à 66,1% en milieu urbain et de 10,5% à 13,7% en milieu rural.

Les 87 mille nouveaux emplois créés annuellement au niveau de ce secteur résultent principalement de la création de 24 mille postes par la branche du "commerce de détail et réparation d’articles domestiques", de 13 mille par celle des "services personnels", de 11 mille par les "transports terrestres" et de 9 mille par les "hôtels et restaurants".

Sous l'impulsion des grands projets d'infrastructure et d’expansion des activités immobilières, le secteur du BTP a connu, entre 2000 et 2011, un essor important en termes de création d'emplois. En effet, durant cette période, il a été l'un des secteurs les plus dynamiques avec 47 mille postes d'emploi créés annuellement, soit un emploi nouveau sur 3 (31,1%). A partir de 2012, ce dernier a entamé une phase de récession qui s’est traduite par des pertes de 21 mille emplois en 2012, de 50 mille en 2013 puis par une stagnation de son volume en 2014.

L'emploi dans ce secteur, reste caractérisé par une faible qualification. Il enregistre, en 2014, la deuxième plus importante proportion des actifs occupés n’ayant aucun diplôme (63%) après l'agriculture (84,2%). Cette proportion atteint 52,6% dans l'industrie et 42,7% dans les services. Par ailleurs, ce secteur constitue le principal refuge des jeunes dont l'emploi est en régression dans presque tous les autres secteurs.

Graphique 6 : Evolution de la structure de l’emploi des jeunes (15-24 ans) selon les secteurs d’activité économique (en%)

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

Le privé occupe environ 9 actifs occupés sur 10 (90,4% en 2014 contre 88% en 2000). Sa part dans l’emploi urbain est passée, durant cette période, de 76,7% à 82,9%, alors qu’en milieu rural, et elle a stagné autour de 98%. Cette part enregistre des niveaux importants dans certains secteurs d’activité économique. En 2014, elle a oscillé entre 77,3% dans les services et 99,4% dans les BTP.

Dans ce cadre, ce sont les petites entreprises de moins de 10 employés qui ont contribué le plus à la création d'emploi dans le secteur privé, elles sont à l'origine de 64,5% des emplois créés depuis 2000. Le même constat est relevé dans le secteur privé non agricole où cette proportion a atteint 64,4%.

* L’emploi est de manière générale peu conforme aux normes de l’emploi décent

Malgré son recul au cours des dernières années, l'emploi non rémunéré représente encore 22,5% de l'emploi au niveau national et 41,6% en milieu rural. Le taux de salariat a progressé de 37,7% en 2000 à 44,9% en 2014, de 61,6% à 65,1% en milieu urbain et de 17,2% à 24,3% en milieu rural.

La précarité de l'emploi se manifeste particulièrement par le fait que malgré les améliorations enregistrées ces dernières années dans le domaine de la promotion de la qualité de l’emploi, seuls 20,5% en 2014 (35,2% en milieu urbain et 5,6% en milieu rural) bénéficient d’une couverture médicale contre 13,1% en 2000 (26,1% en milieu urbain et 2% en milieu rural). Pour les salariés, cette proportion a atteint 41,8% en 2014 contre 33,2% en 2000. Elle a enregistré 50,4% en milieu urbain et 18,4% en milieu rural contre respectivement 40,7% et 10,1% en 2000.

D’un autre côté, seul environ un salarié sur 3 (36,5% contre 31,8% en 2000), au niveau national, travaille avec contrat, une situation qui s’aggrave davantage dans les secteurs de l'agriculture et du BTP où cette proportion atteint respectivement 7,5% et 7,4%.

La part des femmes âgées de 15 ans et plus dans l’emploi global ne représentait que 27% en 2014 (20% en milieu urbain et 34,2% en milieu rural) et elle n’a que légèrement changé depuis l’année 2000 où elle représentait 27,1% (21,7% en milieu urbain et 31,6% en milieu rural). Toutefois, si les efforts consentis dans les domaines de promotion des conditions de la femme n’ont pas eu d’impact significatif sur son niveau de participation à l’emploi, ils ont, en revanche, influé sur la qualité de sa participation à l’activité économique et ce, en lui ouvrant de plus en plus la voie à des postes d’emploi plus exigeants en matière de qualification.

Graphique 7 : Evolution du taux de féminisation (en %) de l’emploi

selon les grands groupes de professions

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

L’'emploi irrégulier et saisonnier, qui représente environ 8% de l’emploi total au Maroc, a connu une recrudescence depuis 2008, période qui coïncide avec la crise économique et financière internationale qui a affecté une partie des entreprises marocaines dont la production est destinée en grande partie à l'exportation. Plus de 5 emplois sur dix créés au cours de la période, soit 53,9%, sont des emplois saisonniers ou occasionnels.

L’emploi demeure peu qualifié, 62% des actifs  occupés étaient sans diplôme en 2014 contre 73,7% en 2000. Les détenteurs de diplôme niveau moyen[[1]](#footnote-2) représentaient 26,6% et ceux de niveau supérieur[[2]](#footnote-3) 11,4% (contre respectivement 18,2% et 8,1% en 2000). Selon les secteurs, la part des diplômés passe en 2014 de 15,8% dans l'agriculture, à 37% dans les BTP, et à 47,4% dans l''industrie pour atteindre 57,3% dans les services.

Graphique 8 : Evolution de la part des diplômés parmi les

actifs occupés selon les secteurs d’activité économique (en%)

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

En 2014, seuls 1,6% des actifs occupés salariés au niveau national, 2,1% en milieu urbain et moins de 1% en milieu rural, ont déclaré avoir bénéficié d’une formation prise en charge par leur employeur au cours des 12 mois précédant le jour de leur interview.

Sur un autre plan, plusieurs actifs occupés sont insatisfaits de leur emploi et désirent le changer pour plusieurs raisons notamment, l’inadéquation entre l’activité exercé au regard de leur qualification, le revenu perçu, les conditions défavorables du travail ou tout simplement l’attente d’un emploi qui correspond parfaitement à leur compétence. Ainsi, en 2014, près du quart (23,6%) des actifs occupés et 37% de ceux exerçant dans le secteur des BTP ont exprimé le désir de changer leur emploi. Les raisons évoquées portent sur la recherche d'une meilleure rémunération pour 71,2%, avoir un emploi assurant des conditions de travail plus favorables pour 9,6%, disposer d’un emploi plus stable pour 9,5% et d’un emploi plus adéquat à la formation reçue pour 4,9%.

Sous un autre angle, l’affiliation à une organisation syndicale ou professionnelle demeure une pratique peu répandue au niveau du marché du travail marocain. En 2014, seuls 3% des actifs occupés sont affiliés à une organisation de ce type, 5% en milieu urbain et moins de 1% en milieu rural. Parmi les salariés, cette proportion a atteint environ 6% au niveau national, 7% en milieu urbain et moins de 2% en milieu rural.

IL est communément admis que la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle d’un individu impacte positivement son bien être et sa productivité. Une investigation menée en 2014 sur ce sujet a montré que, 50% des actifs occupés parvenaient à concilier entre leur vie privée et leur vie professionnelle, 30% avec difficultés, 17% avec beaucoup de difficultés et 3% n’y arrivaient pas malgré tous les efforts déployés.

La part des actifs occupés sous-employés a enregistré 10,3% en 2014. Cette proportion cache certaines disparités entre secteurs d’activité économiques ; elle est de 17% dans le secteur des BTP ; 10,3% au niveau de l'agriculture, forêt et pêche; 9,4% dans les services et de 8% au niveau du secteur de l'industrie y compris l’artisanat.

**Malgré sa tendance baissière, le chômage reste encore élevé parmi les jeunes et les diplômés**

L’analyse des principales caractéristiques de la population active en chômage révèle qu’en 2014, quatre chômeurs sur cinq (80,1%) sont citadins, plus de sept sur dix (71,4%) sont de sexe masculin, près de deux sur trois (62,6%) sont âgés de 15 à 29 ans, près d’un sur deux (45,4%) est primo-demandeur d’emploi, environ six sur dix (59,2%) chôment depuis une année ou plus et plus d’un sur quatre (27,6%) est diplômé de niveau supérieur.

La prévalence du chômage au Maroc varie largement selon les régions, elle passe de 6,2% au niveau de la région de Chaouia-Ouardigha à 17,9% dans la région de l’Oriental.

Si pour les actifs occupés, la part des diplômés n’est que de 38%, elle atteint 72,5% pour les chômeurs (44,7% ont un diplôme de niveau moyen et 27,8% un diplôme de niveau supérieur). Cette proportion passe de 50% en milieu rural à 78,1% en milieu urbain et de 68,9% pour les actifs masculins à 81% pour leurs homologues féminins.

Dans le même contexte, le fait que la population en chômage représente la composante la plus favorisée de la population active en termes d'accès aux diplômes, a fait qu’elle soit également la composante la plus favorisée en termes d’alphabétisation. Ainsi, en 2014, si le taux d’alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus s’est établi à 61,4% au niveau national, il atteint 88,9% parmi les chômeurs contre 62,9% pour les actifs occupés.

En termes d’évolution, la période allant de 2000 à 2014 s’est caractérisée par une baisse tendancielle du phénomène du chômage. Son volume global a connu une baisse annuelle moyenne de 14 mille chômeurs,  il est passé de 1,37 à 1,17 million (soit 200 mille chômeurs en moins). Selon le milieu de résidence, le volume du chômage en milieu urbain a été amoindri de 182 mille personnes et celui du milieu rural de 18 mille. Par sexe, ce sont les actifs masculins qui ont bénéficié le plus de cette baisse avec, chaque année, 13 mille chômeurs en moins contre 1 mille pour les femmes.

Les bénéficiaires de cette réduction sont surtout les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec, 15 mille chômeurs en moins annuellement, suivis de ceux âgés de 30 à 39 ans avec 3 mille chômeurs en moins. En revanche, les adultes âgés de 40 à 59 ans, ont vu leur volume de chômage augmenter de 4 mille annuellement.

Le taux de chômage a enregistré, entre 2000 et 2014, une baisse tendancielle profitant à toutes les catégories d’actifs. Il est passé de 13,4% à 9,9% au niveau national, de 21,4% à 14,8% en milieu urbain et de 5% à 4,2% en milieu rural où prédomine plutôt le sous emploi dont le taux a atteint, en 2014, 11,2% contre 9,5% en zones urbaines.

Le chômage reste, cependant, encore élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans pour lesquels, en 2014, le taux de chômage a atteint 20,1% au niveau national et 38,1% en milieu urbain. Il est également plus élevé parmi les diplômés ; il a atteint 15,5% parmi les diplômés de niveau moyen et 20,9% parmi ceux ayant un diplôme de niveau supérieur, pour lesquels la baisse a été de plus de 8 points depuis 2000. Selon les types de diplômes, les personnes les plus touchées sont notamment, les détenteurs de diplômes de l’enseignement supérieur délivrés par les facultés (24,1%) et ceux ayant des diplômes de formation professionnelle de niveau spécialisation (22,4%), de niveau qualification professionnelle (22,1%) et les techniciens y compris les techniciens spécialisés (21,8%).

Graphique 9 : Taux de chômage selon le diplôme en 2014(en%)

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

**Le sous emploi, demeure répandu au niveau de certains secteurs**

Au même titre que le chômage, le sous-emploi représente l’une des principales composantes de la sous-utilisation de la main d’œuvre. Il permet de renseigner sur les actifs occupés qui travaillent moins longtemps ou de façon moins productive qu’ils ne seraient en mesure et désireux de le faire.

Comme pour le chômage, le sous emploi a, lui aussi, connu une baisse tendancielle entre les années 2000 et 2014. En volume, il est passé, entre les deux années, de 1,295 à 1,100 million, soit 195 mille actifs occupés sous-employés en moins. Le taux de sous emploi, quant à lui, est passé, durant la même période, de 14,6% à 10,3%.

En 2014, ce taux national cache des disparités importantes par catégorie de population. Il était de 11,2% en milieu rural contre 9,5% en milieu urbain ; de 11,9% parmi les hommes contre 6,1% parmi les femmes. Il est plus élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans (14,6% contre 10,3% pour l’ensemble des actifs occupés âgés de 15 ans et plus).

Graphique 10 : Evolution, entre 2000 et 2014, du taux de sous-emploi par milieu de résidence et sexe (en %).

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

Les personnes exerçant dans les BTP, avec un taux de sous-emploi de 17% (26,1% en 2000), sont les plus touchées par ce phénomène au niveau national ; un constat relevé aussi bien en milieu urbain qu’en milieu rural. Les personnes exerçant dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche" viennent en deuxième position avec 10,3% (14,5% en 2000).

Graphique 11 : Evolution, entre 2000 et 2014, du taux de sous-emploi (en%) par secteur d’activité économique

Source : Haut-commissariat au Plan, Direction de la Statistique (Enquête nationale sur l’emploi).

Le taux de sous-emploi reste relativement faible dans les secteurs de l’industrie et des services. En 2014, il a atteint, au niveau de ces derniers, 8% et 9,4% respectivement contre 13,3% et 13,4% en 2000.

1. Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, ceux du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les diplômes de niveau supérieur regroupent les baccalauréats, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-3)